

**RÉSUMÉ DES MESURES HÂTIVES PROPOSÉES PAR LES TABLES DE CONCERTATION*
ET RECOMMANDATIONS AUX MINISTRES
(ANNEXE A DU COMPTE RENDU DE DÉCISION SUR LES MESURES HÂTIVES)**

REC	MESURE HÂTIVE PROPOSÉE	RECOMMANDATION
1	<p><u>Table de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u></p> <p>Atmosferme serait un programme de sensibilisation conçu pour les agriculteurs, qui fournirait des renseignements sur le changement climatique et les possibilités d'atténuer le phénomène, à l'intention des agriculteurs. L'information offerte serait fondée sur des données scientifiques, elle serait rationnelle du point de vue économique et elle contribuerait à la qualité de l'environnement et à la compétitivité de l'agriculture canadienne.</p> <p>La proposition comporte deux volets ou modules :</p> <p>Module 1 : Meilleures pratiques de gestion , ateliers et programmes d'études sur des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre;</p> <p>Module 2 : Projets destinés aux enfants et aux adolescents des régions agricoles, pour les encourager à prendre des mesures qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p>Les ministres sont généralement en faveur de projets de ce type. Ils constatent que les renseignements fournis ne sont pas suffisamment détaillés pour leur permettre de prendre une décision, mais ils invitent les proposants à fournir des renseignements supplémentaires.</p>

* À l'exclusion de la Table de l'éducation et de la sensibilisation du public, dont les propositions feront l'objet d'un examen distinct.

<p>2</p>	<p><u>Table de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u></p> <p>Le projet comprendrait la conception et la préparation d'un ensemble d'outils de communication qui seraient utilisés pour expliquer, tant à des profanes qu'à des scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'état de la science et des recherches en cours au chapitre des mesures et des vérifications; • les diverses technologies pour améliorer la capacité des puits dans le sol; • les valeurs de séquestration potentielles pour divers types de sol et diverses activités. <p>L'accent serait également mis sur la démonstration d'applications dans des pays où les climats et les sols sont différents de ceux du Canada.</p> <p>L'ensemble d'outils de communication, dont une cassette vidéo, serait prêt pour novembre 1998.</p>	<p>Les ministres sont généralement en faveur de projets de ce type. Ils constatent que les renseignements fournis ne sont pas suffisamment détaillés pour leur permettre de prendre une décision, mais ils invitent les proposant à fournir des renseignements supplémentaires.</p>
<p>3</p>	<p><u>Table de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u></p> <p>Fourniture d'un module informatisé générique qui serait intégré dans deux modèles existants d'aide à la décision, MCLONE3 et NMAN98, pour permettre aux producteurs de déterminer les émissions probables de deux gaz à effet de serre importants, le méthane et l'oxyde nitreux, dans les conditions de gestion actuelles.</p> <p>Le module permettrait la production de solutions visant à réduire ces émissions. Parmi les solutions obtenues, seules seraient retenues celles qui n'entraîneraient pas une augmentation des risques d'autres formes de contamination environnementale.</p> <p>Le module serait mis à la disposition des agriculteurs moins d'un an après le lancement du projet.</p>	<p>Les ministres sont généralement en faveur de projets de ce type. Ils constatent que les renseignements fournis ne sont pas suffisamment détaillés pour leur permettre de prendre une décision, mais ils invitent les proposant à fournir des renseignements supplémentaires.</p>

4	<p><u>Table de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u></p> <p>Conception et construction d'une porcherie et d'un système de compostage du lisier pour une exploitation à grande échelle, permettant d'éliminer les émissions de méthane pendant le stockage du lisier et, probablement, de réduire les émissions d'oxyde nitreux et de dioxyde de carbone après l'épandage. Ce projet serait réalisé en Colombie-Britannique.</p>	<p>Les ministres conviennent qu'il faut limiter les émissions de méthane et d'oxyde nitreux associées à l'industrie de l'élevage porcin, en pleine expansion. Ils constatent que les renseignements fournis ne sont pas suffisamment détaillés pour leur permettre de prendre une décision, mais ils invitent les proposants à fournir des renseignements supplémentaires.</p>
5	<p><u>Table de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u></p> <p>Des demandes de financement ont été soumises pour les projets suivants qui, selon les proposants, sont susceptibles de mener à une réduction des émissions de gaz à effet de serre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation d'un CD-ROM et d'un site Web pour permettre aux agriculteurs d'estimer et de gérer individuellement leur utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées à leurs activités. 2. Élaboration d'une base de données et d'outils de gestion destinés à la communauté des chercheurs et des éleveurs de bétail nourri avec des plantes fourragères, de l'Ouest du Canada, pour améliorer leur capacité de gestion des herbages et, partant, accroître la séquestration de carbone. 3. Élaboration d'un programme de formation à l'intention des éleveurs du Manitoba, portant sur la gestion durable, des points de vue environnemental et économique, des grands pâturages libres. 4. Évaluation des émissions de gaz à effet de serre provenant des systèmes de traitement du lisier de porc et tenue d'un colloque dans l'Ouest du Canada consacré aux technologies de traitement du lisier de porc. 5. Tenue d'un atelier destiné aux chercheurs, aux représentants de l'industrie et au personnel des centres de vulgarisation agricole en vue de concevoir une stratégie visant à promouvoir une utilisation plus efficace des engrais azotés et, partant, à réduire les émissions d'oxyde nitreux. 6. Élaboration de meilleures pratiques de gestion des émissions de gaz à effet de serre pour le compostage du lisier, qui seraient utilisées initialement dans les provinces de l'Atlantique. 7. Élaboration d'outils de mesure et de gestion de l'utilisation d'azote (* crédits N +) à l'intention des producteurs de pommes de terre, pour évaluer le report d'azote de l'année de récolte 	<p>Étant donné les larges objectifs sectoriels de ces propositions, il semble plus approprié qu'elles soient soumises à un forum ministériel sectoriel. Les ministres considèrent que les propositions devraient être transmises aux ministres de l'Agriculture et qu'une décision devrait être prise dans les plus brefs délais.</p>

précédente.

8. Homologation de laboratoires agricoles provinciaux pour les analyses de lisier et préparation de matériel didactique pour aider les éleveurs de l'Atlantique à déterminer la teneur en azote du lisier à la source plutôt qu'à l'épandage.

9. Publication d'un bulletin d'information destiné aux producteurs du Québec pour leur faire connaître les méthodes de formulation des aliments pour animaux ou d'utilisation des additifs qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au bétail.

10. Évaluation de l'efficacité actuelle de l'utilisation d'azote ainsi que des émissions d'oxyde nitreux dans une ferme d'élevage commerciale, avec des recommandations subséquentes sur les meilleures pratiques de gestion pour réduire ces émissions.

11. Évaluation des meilleures pratiques de gestion en matière de compostage et des stratégies concernant la séparation du lisier de porc en Nouvelle-Écosse.

6	<p><u>Table du renforcement des mesures volontaires</u></p> <p>Reconnaissant le travail réalisé par la Table des crédits pour mesures hâtives, la Table du renforcement des mesures volontaires croit fermement qu'un crédit réel pour un programme d'actions hâtives, fournissant au moins une protection de base pour ceux qui mettent en oeuvre un tel programme, constitue l'une des mesures d'encouragement les plus efficaces au chapitre des mesures volontaires.</p>	<p>Les ministres réitèrent leur intérêt pour la mise en place, en 1999, d'un système de crédits pour mesures hâtives et attendent avec impatience les solutions qui seront proposées par la Table des crédits pour mesures hâtives.</p>
7	<p><u>Table du renforcement des mesures volontaires</u></p> <p>Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient travailler de concert avec MVR Inc. en vue de mettre en oeuvre des programmes de reconnaissance pertinents et constructifs. Les récompenses pourraient prendre la forme d'une reconnaissance officielle publique ou privée de la part des gouvernements et l'attribution, aux organisations méritantes, du droit d'utiliser les symboles de leur niveau de contribution volontaire.</p>	<p>Les ministres conviennent d'appuyer les améliorations qui seront apportées à MVR Inc. en offrant une reconnaissance officielle aux participants dont les réalisations seront jugées exceptionnelles. Ils demandent qu'on les tienne au courant de ces améliorations afin de pouvoir déterminer de quelle manière leur contribution peut être la plus efficace.</p> <p>Les ministres s'engagent à encourager de manière proactive les organisations quasi gouvernementales, les fournisseurs du gouvernement et les participants à des programmes gouvernementaux, à participer aux activités de MVR Inc. ou à accroître leur participation.</p>

8	<p><u>Table du renforcement des mesures volontaires</u></p> <p>Les secteurs industriel, commercial et institutionnel devraient être les premières cibles d'une initiative de sensibilisation au problème du changement climatique. Exemples d'initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en oeuvre des programmes d'information destinés spécifiquement aux dirigeants et aux décideurs dans ces secteurs; • faire connaître les * innovateurs + - des entreprises qui ont mis en oeuvre des programmes fructueux ou qui ont pris des mesures remarquables pour lutter contre le changement climatique - et les encourager à conseiller d'autres organisations; • faire en sorte que des représentants du gouvernement ou des associations industrielles offrent ou parrainent des services sur place en vue de faciliter la reconnaissance des occasions d'améliorer l'efficacité énergétique et de mettre en oeuvre des technologies permettant d'atténuer les effets des gaz à effet de serre; • organiser des échanges réguliers et fréquents sur les problèmes et les occasions entre le premier ministre du Canada, les premiers ministres provinciaux et les principaux décideurs. 	<p>Les ministres conviennent qu'il s'agit-là d'une audience importante pour les activités d'éducation et de sensibilisation du public, et ils ajouteront cet élément à la stratégie intérimaire proposée par la Table de l'éducation et de la sensibilisation du public. Les ministres demandent que, dans l'élaboration de leurs solutions, la Table du renforcement des mesures volontaires et la Table de l'éducation et de la sensibilisation du public examinent de plus près les mesures particulières qui peuvent être prises pour atteindre plus efficacement cette audience. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux chercheront les occasions de faciliter l'échange d'information et ils accueilleront avec plaisir les propositions émanant du secteur privé. Les associations industrielles sont invitées à envisager l'élaboration d'un programme en vue d'informer leurs membres.</p>
9	<p><u>Table des municipalités</u></p> <p>Les gouvernements devraient encourager des améliorations dans la planification énergétique communautaire, notamment dans les domaines de la planification de l'utilisation des sols, de la gestion des transports, de la conception des sites et de la planification locale de l'offre et de la livraison d'énergie. Ils devraient en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contribuer au travail visant à élaborer un modèle de cadre de travail pour permettre aux collectivités de devenir éco-efficaces, en appuyant un programme de projets pilotes et en commençant par les projets pilotes de Banff (Alberta) et Perth (Ontario); • appuyer les projets de système énergétique collectif comme ceux mis en oeuvre dans la région de Toronto (projet de chauffage dans le district de Portlands et projet de refroidissement avec les eaux profondes du lac), d'Halifax et de Watson Lake. 	<p>Les ministres reconnaissent l'importance des projets comme ceux de Banff et de Perth. Ils sont heureux que de nombreux échelons de gouvernement aient participé à la réalisation de ces projets pilotes. Les demandes particulières de participation et de soutien seront examinées à mesure qu'elles seront présentées. Les ministres désirent souligner les efforts déployés dans la région de Toronto, d'Halifax et de Watson Lake, au chapitre de l'énergie collective et ils encouragent d'autres municipalités à explorer les occasions qui s'offrent à elles. Les ministres fédéraux précisent que l'on s'attend à recevoir des demandes de financement dans le cadre du Fonds d'action face aux changements climatiques, pour des projets technologiques dans cette nature, et ils sont impatients d'examiner les propositions détaillées.</p>

<p>10</p>	<p><u>Table des municipalités</u></p> <p>Les gouvernements devraient faire plus pour faciliter et encourager l'installation de systèmes de récupération des gaz de rebuts et, plus généralement, pour maximiser le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre associé à l'amélioration de la gestion des déchets municipaux. Les gouvernements devraient en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les municipalités à installer des systèmes de récupération des gaz de rebuts; • à l'échelle provinciale, introduire des règlements exigeant qu'une plus grande quantité de gaz de rebuts soit récupérée et brûlée; • aider à déterminer les sites d'enfouissement au Canada qui présentent le plus grand potentiel; • continuer d'accroître les capacités et les compétences en ce qui a trait aux installations efficaces de traitement des gaz de rebuts; • reconnaître publiquement les efforts des exploitants d'installations à la pointe du progrès. 	<p>Les ministres reconnaissent qu'il est important de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux sites d'enfouissement. À l'appui de cet objectif, ils conviennent d'agir dans les plus brefs délais pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les municipalités à installer des systèmes de récupération des gaz de rebuts; • examiner, dans toutes les provinces qui ne l'ont pas encore fait, la possibilité d'introduire des règlements ou des instruments, exigeant qu'une plus grande quantité de gaz de rebuts soit récupérée et brûlée; • faire en sorte que soit dressée une liste des sites d'enfouissement au Canada qui présentent le plus grand potentiel pour l'agrandissement ou l'installation de systèmes de récupération des gaz de rebuts; • continuer d'accroître les capacités et les compétences en faisant en sorte que de nouveaux outils soient élaborés, comme un guide visant à informer les exploitants des sites d'enfouissement des méthodes pour récupérer et utiliser plus efficacement les gaz de rebuts; • faire en sorte que les installations à la pointe du progrès soient publiquement reconnues, par exemple dans des bulletins techniques. <p>Les ministres ont également convenu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des critères seront établis pour permettre aux autorités qui en décident ainsi de faire en sorte que les installations de traitement des gaz de rebuts soient considérées comme des sources * d'énergie verte +; • dans le cadre des programmes technologiques pertinents de leur gouvernement, ils encourageront les projets qui se traduiront par une réduction des émissions de gaz de rebuts.
-----------	--	---

11	<p><u>Table de la technologie</u></p> <p>Lancer l'élaboration de méthodologies d'analyse de CO₂ sur le cycle de vie en vue de nouveaux projets.</p>	<p>Les ministres conviennent de l'importance d'élaborer les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur les réductions des émissions de gaz à effet de serre et ils demandent à leurs fonctionnaires de déterminer la meilleure façon d'élaborer ces méthodologies et d'évaluer les coûts de la mise en oeuvre avant la réunion conjointe des ministres à l'automne prochain.</p>
12	<p><u>Table de la technologie</u></p> <p>Pour les projets de récupération améliorée du pétrole, analyser le budget de CO₂ sur le cycle de vie et le potentiel de stockage du CO₂ dans les formations géologiques.</p>	<p>Les ministres reconnaissent l'importance potentielle de la séquestration géologique comme outil pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada et ils sont en faveur de la poursuite des études dans ce domaine.</p>
13	<p><u>Table de la technologie</u></p> <p>Améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises à l'information sur la technologie associée au changement climatique et favoriser ainsi un environnement novateur, en mettant en oeuvre les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendre la portée des activités des conseillers en technologie industrielle du Programme d'aide à la recherche industrielle, Conseil national de recherches, afin d'inclure un soutien pour orienter les initiatives provenant des petites et moyennes entreprises au sujet du changement climatique. • Établir et publier une base de données consultable sur toutes les technologies liées au changement climatique. • Étendre la portée de l'information disponible relativement aux méthodes portant sur le coût/efficacité, l'équipement et les opportunités de marché par l'entremise d'un site-web sur les technologies liées au gaz à effet de serre. 	<p>Les ministres reconnaissent l'importance de faire en sorte que les petites et moyennes entreprises aient accès à l'information concernant les technologies qui sont à leur disposition. Les propositions ne sont pas suffisamment détaillées pour que les ministres puissent formuler une recommandation à leur sujet. Les ministres transmettront ces propositions aux ministres concernés pour qu'ils les examinent.</p>

14	<p><u>Table des transports</u></p> <p>Exemption fiscale pour les cartes d'abonnement de transport en commun :</p> <p>Modifier le règlement et la loi de l'impôt sur le revenu de telle sorte que les cartes d'abonnement de transport en commun fournies par l'employeur soient considérées comme un avantage social non imposable et(ou) faire appliquer la loi actuelle en vertu de laquelle le stationnement gratuit de l'employé doit être considéré comme un avantage social imposable.</p>	<p>Les ministres conviennent que la résolution du problème des émissions de gaz à effet de serre produites par les véhicules urbains est cruciale pour atteindre les objectifs relatifs au changement climatique et à la pollution. Cette proposition sera transmise aux ministères fédéraux et provinciaux appropriés, aux fins d'examen.</p>
----	---	--